

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE

Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.

Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent. Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

## PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 20 décembre 1900, M. le docteur Jules Richard, Conservateur des Collections Scientifiques de Son Altesse Sérénissime, est autorisé à accepter et à porter la décoration de Chevalier de la Légion d'honneur qui lui a été conférée par S. Exc. le Président de la République française.

Par Ordonnances du 24 décembre 1900, M. le comte Henri de Maleville, Secrétaire Général du Gouvernement, a été nommé Conseiller d'Etat, vice-président du Comité des Travaux publics, et vice-président du Comité d'Hygiène publique et de Salubrité, en remplacement de M. le baron de Romeuf.

Par Ordonnances du même jour, M. le docteur Corniglion a été nommé Membre et Secrétaire du Comité d'Hygiène publique et de Salubrité, en remplacement de M. Pierre-Aristide Bergès ;

M. l'abbé Jean-François-Louis-Chéri Pichot, Curé de l'église Sainte-Dévote, et M. Lucien Bellando de Castro, avocat, ont été nommés Membres du Bureau de bienfaisance.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Dans son assemblée générale qu'elle tient annuellement en décembre, la Société Chorale l'*Avenir* a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1901. Ont été élus :

MM. Gindre Félix, membre de la Commission Communale, président ;  
Bellando Honoré, vice-président ;  
Micha Alfred, secrétaire ;  
Bronfort Louis, secrétaire-adjoint ;  
Bronfort Charles, trésorier ;  
Martin Laurent, trésorier adjoint ;  
Bœuf Emmanuel et Morival Théodore, conseillers-censeurs.

La Société charitable de Saint-Vincent-de-Paul vient de réinstaller dans son local de la rue des Briques, 10, à Monaco-Ville, un bureau de renseignements, sous le nom de Secrétariat des Pauvres.

Cette fondation peu connue du public est appelée à rendre les plus grands services, soit en entretenant une correspondance avec les pauvres, soit en leur fournissant gratuitement tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin pour quelque cause que ce soit.

Le secrétariat est ouvert tous les dimanches à

partir de 1 heure de l'après-midi, et des membres de la Société s'y tiennent prêts à répondre à toutes les demandes. Ajoutons qu'aux mêmes heures est ouverte une bibliothèque composée de plusieurs milliers de volumes appartenant à la Société, et que ces volumes sont gratuitement prêtés à toutes les personnes qui en témoignent le désir.

Le Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer de Monaco vient de voter, pour les fêtes du Littoral (carnaval, régates, courses, batailles de fleurs), à Nice, Menton et Cannes, la somme totale de 278,000 francs.

Sur la demande du Comité des fêtes de la ville de Nice, l'allocation pour le Carnaval a été portée, pour cette année, de 30,000 francs à 40,000 fr.

Le Conseil d'Administration a, d'autre part, voté les allocations habituelles à un grand nombre d'œuvres ou Sociétés de bienfaisance du département des Alpes-Maritimes.

La distribution des prix aux élèves du Collège de la Visitation a eu lieu vendredi après-midi, en présence de plusieurs notabilités monégasques et des parents des élèves. Voici les noms des principaux lauréats :

*Section Italienne* : Aldo Balli, Andrea Notari, Giacomo Balli, Giuseppe Durazzo, Amaldo Cattaneo, Giovanni Battista Parodi, Alberto Piana, Ernesto Levame, Alfredo Onda, Francesco Cori-Marinunzi, Urbano de Bellegarde, Leone Notari, Vladimiro di Villarey, Luigi Capello, Luigi Approsio, Luigi Camozzi ;

Marcello Boglione, Umberto Ponzone, Augusto Gandolfi, Cristoforo Astengo, Alberto Costa, Filippo di Bordone, Arturo della Beffa, Eugenio Principale, Ernesto Levame, Giuseppe Polinelli, Francesco Verne, Romualdo Deva, Edgardo Avenia, Carlo Fischetti.

*Section française* : Laurent Fontaine, Jean Jolivot, Alfred Corniglion, Jules Boulanger, Jean de Cruzel, Victor Raybaudi, Georges Pontremoli, Marius Gamba, Maxime Momège, Emmanuel Boeri, Charles Brémond, Louis Crégut, Robert Ash, Marcel Blanc, Marc Milon, Francis Cursi, Marcel Bouchet, Albert Nef, Jean Vèran, Armand Sangeorges, Antoine Bouchet, Paul de Monicault, Henri Sommer, Jules Mahieu, Emmanuel Boeri, François Buffa.

On sait les perturbations qui ont été apportées dans notre région par l'interruption de la circulation des trains sur le viaduc d'Agay. Fort heureusement, ainsi que nous l'avions annoncé, le lancement de la passerelle métallique d'Agay a eu lieu jeudi matin. Le pont avait été établi sur une longueur de 80 mètres, de façon à ce qu'il y eût le contre-poids nécessaire pour que la partie utile de l'ouvrage put franchir sans inconvénient la rivière et atteindre la culée d'arrivée. Le nouveau pont tubulaire est admirablement conçu.

La rapidité avec laquelle il a été édifié doit être remarquée. L'opération du lancement a parfai-

tement réussi. La lourde ossature de l'ouvrage d'art a été mise en mouvement par de grands leviers actionnant les galées sur lesquels reposait le pont.

Les généraux Joly, Vilar et Fabre, de nombreux officiers, M. Noblemaire et tout le haut personnel du P.-L.-M. assistaient à l'opération.

Il a fallu ensuite établir la voie et démolir les 40 mètres de partie inutile du pont. Ce travail est actuellement terminé et la circulation des trains depuis ce matin est rétablie à Agay, d'une façon normale sur une seule voie. Les généraux qui ont assisté au lancement sont unanimes à louer la science des officiers du génie, du régiment des chemins de fer, qui ont dirigé le montage.

#### Acte de probité :

Le jeune Gallo Antoine, âgé de 5 ans, demeurant avec ses parents à Monaco-Ville, a déposé au bureau de police, un portemonnaie, contenant une petite somme d'argent, qu'il venait de trouver sur la promenade Sainte Barbe.

Dans son audience du 27 décembre dernier, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Nuzillat Albert, né à Chardonnay (Saône-et-Loire) le 14 juillet 1872, pâtissier-cuisinier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Capella Guido-Louis, né à Chieri (Italie) le 21 juin 1875, garçon de salle, demeurant à Monaco, un mois de prison pour coups et blessures volontaires.

Ferrero Joseph, né à Lequio-Tanaro (Italie) le 9 décembre 1861, tailleur d'habits à Monaco, 6 ans de réclusion (par contumace) pour banqueroute frauduleuse.

Le sixième Concert classique comprenait la *Symphonie pastorale* de Beethoven qu'on a réentendue avec grand plaisir et qui fut excellemment nuancée par l'orchestre, principalement « la scène au bord du ruisseau », si exquisement fraîche et belle. Grand effet également pour le *prélude et la mort d'Yseult*, cette page immortelle de Richard Wagner, que M. Jehin a interprétée avec une compréhension absolument supérieure du style wagnérien.

Notons encore la brillante *Rapsodie norvégienne* de Lalo et signalons à ce concert le concours de Mme Juliette Conneau, cantatrice distinguée, qui a fait applaudir sa parfaite connaissance de l'art du chant dans la chanson florentine d'*Ascanio* et dans un air de Haëndel.

La série des Concerts internationaux a commencé dimanche par les œuvres de l'Ecole française. Nous y mentionnerons les noms de Saint-Saëns, Chabrier, Hillemecher, Godard.

M. Corsanego, le remarquable premier violon solo à l'orchestre, a reçu un accueil des plus flatteurs dans son exécution du *Concerto* en sol mineur de Saint-Saëns.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Dix tireurs ont pris part au *Prix de Noël*, qui a eu lieu lundi dernier; les première et deuxième places ont été partagées entre MM. Laleham et R. Gourgaud, 5 sur 5; la troisième place a été gagnée par le prince Poniatowski, 4 sur 5.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Robinson, Erskine, R. Gourgaud, Charrier, Chase et Roberts.

Mercredi, onze tireurs ont pris part au *Prix du Stand*; les première et deuxième places ont été partagées entre MM. Laleham et Van den Bosch, 12 sur 13; la troisième place a été pour M. Chase, 11 sur 13.

Les autres poules ont été gagnées par MM. R. Gourgaud, Roberts, Robinson, Bégule, Erskine.

Treize tireurs ont pris part, vendredi, au *Prix de Saint-Trivier*; les première et deuxième places ont été partagées entre MM. Ghersi et le baron de Montpellier, 11 sur 11; la troisième place a été partagée entre MM. Erskine et Van den Bosch, 10 sur 11.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Robinson, Chase, R. Gourgaud, Erskine, Roberts.

Mercredi 2 janvier 1901. — *Prix de Janvier* (handicap), 500 francs.

Vendredi 4 janvier. — *Prix Briasco*, 500 francs.

Lundi 7 janvier. — *Prix Verdavaine* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 9 janvier. — *Prix Lonhienne* (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 11 janvier. — *Prix de Soragna*, 1,000 francs.

Lundi 14 janvier. — *Prix Curling* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 16 janvier. — *Prix Journu* (handicap), 1,000 fr.

Jeudi 17 janvier. — *Prix Hall*, 1,000 francs.

Samedi 19 janvier. — *Prix Moncorgé* (handicap), 1,000 fr.

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

Lundi 21 janvier. — **Grande Poule d'essai**, 3,000 fr. et une médaille d'or.

Jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 janvier. — **Grand Prix du Casino**, un Objet d'Art et **20,000 francs**.

Lundi 28 janvier. — **Prix des Myosotis** (handicap), 1,000 francs.

Mercredi 30 janvier. — **Prix des Hortensias**, 1,000 fr.

Vendredi 1<sup>er</sup> février. — **Prix de Monte Carlo** (handicap), **4,000 francs**.

Lundi 4 février. — **Prix des Dalhias**, **2,000 fr.**

Mercredi 6 février. — **Prix des Œillets** (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 8 février. — **Prix de Monaco** (handicap), **2,500 francs**.

Lundi 11 et mardi 12 février. — **Prix du Grand Championnat Triennal**, **10,000 francs** et une médaille d'or.

Jeudi 3 Janvier 1901, à 2 heures 1/2 du soir

7<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de M. Louis LIVON, pianiste

*Symphonie en la mineur* (n° 2)..... Saint-Saëns.

*Concerto*, pour piano et orchestre.... Thurner.

M. Louis LIVON.

*Léonore*, ouverture..... Beethoven.

*La Procession*, nocturne..... Rabaud.

(D'après Nicolas LENAÜ).

A. *Rondo*..... Beethoven.

B. *Romance*..... Schumann-Liszt.

C. *Etude*..... Chopin.

M. Louis LIVON.

*Entrée des Dieux au Walhall*..... Wagner.

La Vie Artistique

THÉÂTRE DE MONTE CARLO

L'*Arlésienne*, pièce en 3 actes et 5 tableaux, de Alphonse Daudet, musique de scène de Georges Bizet.

L'*Arlésienne* est un drame rustique extrêmement simple, mais d'une admirable intensité; nous le comparerons presque à une tragédie antique, car il s'en rapproche par la nudité du sujet et aussi par la fatalité qui plane sur les héros.

Mais c'est ici plus spécialement de la fatalité de l'amour qu'il s'agit: Frédéric, le fils de riches paysans de la campagne d'Arles, s'est épris, à la ville, d'une de ces filles arlésiennes, belles, coquettes et aguichantes au possible. Or, voici qu'on apprend qu'un certain piqueur de chevaux nommé Mitifio est l'amant de l'Arlésienne, et que cette fille est indigne d'entrer comme épouse dans la famille de Frédéric; le coup, pour ce dernier, est terrible, il en perd le boire et le manger et l'on craint pour sa vie. Rose Mamaï, sa mère, qui l'adore, se désole et redoute à chaque instant de le voir mettre fin à ses jours. Pourtant le temps passe; grâce à la gentillesse de Vivette, une jolie et pure jeune fille, qui aime Frédéric, celui-ci semble oublier peu à peu son funeste amour, et il finit même par consentir à épouser Vivette. Mais voici qu'au beau milieu des apprêts de la noce survient Mitifio, l'amant de l'Arlésienne, et sa vue suffit à ranimer la passion mal éteinte de Frédéric. Dès cet instant, le jeune homme est repris par son mal, il est perdu. Et en effet, au dernier acte nous assistons à une scène déchirante entre le fils torturé et la mère impuissante, et le drame finit lugubrement par le suicide de Frédéric.

Sur ce sujet dramatique, Bizet a écrit une partition aujourd'hui célèbre et qui est une merveille de couleur et d'inspiration pathétique. Nos concerts ont popularisé la Pastorale, l'Entr'acte, le Menuet, la Farandole de l'*Arlésienne*. A la scène cette musique produit une impression encore plus vive, et ce fut vraiment un magnifique spectacle d'art que celui-ci auquel nous convia la Direction du Théâtre de Monte Carlo. Aussi les deux soirées ont-elles fait salle comble, et le public a spontanément acclamé le merveilleux ensemble qui a si artistiquement interprété le chef-d'œuvre d'Alphonse Daudet: les moindres rôles y ont été d'ailleurs remarquablement tenus et ce fut vraiment une distribution hors ligne: M<sup>me</sup> Aimée Tessaudier est une admirable artiste qui a joué le rôle de la mère, Rose Mamaï, avec un élan farouche et saisissant; M<sup>lle</sup> Andrée Méry fut une jolie et très gracieuse Vivette; M<sup>me</sup> Garniery a fort bien dit la courte scène de Renaude avec le vieux berger Balthazar.

Ce dernier était personnifié par M. Henry Mayer qui l'a supérieurement composé; cette création fait le plus grand honneur à cet excellent artiste dont le talent est d'une incontestable variété. Le personnage de Frédéric a trouvé en M. Marquet un interprète plein de fougue et d'émotion. Il serait injuste d'oublier MM. Matrat, tout à fait réjouissant en patron Marc; Mosnier (Mitifio), Baud'huin, fort amusant dans une silhouette, et M<sup>lle</sup> Joissant gentiment charmante dans l'Innocent.

Enfin, mentionnons la parfaite exécution de la partition de Bizet, sous la direction de M. Jehin, ainsi que l'excellence des chœurs dirigés par M. Vialet. Voilà une superbe soirée qui comptera dans les annales de notre théâtre.

SUR LE LITTORAL

**Le Code international des signaux.** — L'arrêté ministériel du 6 juillet 1900, rendu pour l'application du décret du 5 juillet 1900 relatif au nouveau Code international de signaux, sera mis en vigueur à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1901. En voici la teneur:

Article premier. — A dater du 1<sup>er</sup> janvier 1901, les bâtiments de la marine nationale et les sémaphores des côtes de France, d'Algérie, des colonies et des pays de protectorat, seront munis du Code international de signaux et ils communiqueront exclusivement par les signaux de ce Code avec les navires de commerce français, ainsi qu'avec les bâtiments des marines étrangères, sauf dans le cas prévu à l'article suivant.

Article 2. — Comme mesure transitoire et pendant l'année 1901 seulement, les bâtiments de la marine du commerce pourront employer le Code international de signaux mis en service par le décret 25 juin 1864.

Afin d'éviter toute confusion pendant cette période transitoire, l'emploi du nouveau Code sera caractérisé par la flamme du Code couplée hissée sur la même drisse et au-dessous d'un ballon noir ou de quelque autre objet ressemblant à un ballon noir.

La disposition transitoire de l'article 2 s'applique également, pour les bâtiments du commerce, aux appels de pilotes.

Ces appels pourront, par suite, pendant l'année 1901 seulement, être faits, soit avec les signaux actuels, soit avec les signaux prévus par le nouveau Code.

Ces derniers sont:

*Signaux d'appel de pilotes*

Un bâtiment désirant appeler à son bord un pilote se servira de l'un des signaux suivants:

*De jour:*

1. Le signal P T du Code international (on a besoin d'un pilote).

2. Le pavillon international d'appel des pilotes (lettre S), hissé seul ou au-dessous de la flamme du Code.

3. Le signal de grande distance, un cône, pointe en haut, inférieur à deux boules ou à deux objets ressemblant à des boules.

*De nuit:*

(Décret du 30 juin 1874)

Un feu blanc montré au-dessus des bastingages et caché plusieurs fois à 45 secondes d'intervalle pendant une minute, accompagné s'il y a lieu de feux pyrotechniques, brûlés à intervalles d'environ 15 minutes.

Les autorités des ports, ainsi que les pilotes, sont en outre prévenus que certaines nations ont autorisé tout bâtiment à se servir, concurremment avec les signaux du nouveau Code, de l'ancien signal du jour d'appel d'un pilote, consistant dans le pavillon national encadré de blanc.

*Le Contre-amiral*

*chef du service hydrographique,*

Signé: J. NABONA.

Lettre de Paris

Paris, 30 décembre 1900.

Veut-on savoir ce qu'a coûté l'Exposition de 1900?

D'après les comptes de liquidation établis par les finances, le total des dépenses de l'Exposition a été de 116,500,000 fr., et celui des recettes de 112,956,213 fr. 84, auxquels il y a lieu d'ajouter un supplément de recettes non encore effectuées s'élevant à 1,500,000 fr.

La balance des comptes laissera donc, en définitive, un excédent de dépenses de 2,040,000 fr.

Les comptes se seraient soldés par un bénéfice appréciable si un certain nombre de dépenses imprévues n'avaient été imputées sur le budget de l'Exposition.

Quels sont les travaux durables réalisés à la suite et comme conséquence de ces diverses dépenses?

En 1867, l'Exposition universelle, malgré son succès temporaire et l'exécution du plan très remarquable du savant économiste Le Play, n'a rien laissé de permanent après elle.

En 1878, l'Exposition laisse après elle le palais du Trocadéro et l'aménagement de l'emplacement qui l'entoure; la dépense de ce palais est d'environ 10 millions de francs; mais il en est resté une construction qui n'est pas sans mérite.

En 1889, l'Exposition se balance par un excédent de recettes; elle laisse, de plus, comme construction subsistante, la grande Galerie des machines. Nous ne parlons pas de la tour Eiffel, laquelle rentre, à bien des points de vue, dans cet ordre d'idées, mais qui avait son autonomie de construction et de fonctionnement spéciale.

En 1900, sauf examen des comptes définitifs dont on voit déjà les grandes lignes, l'excédent de dépenses est d'environ de 2 millions de francs, sur le total global de 116 millions de dépenses et 114 millions de recettes. L'Exposition universelle laisse après elle, comme constructions définitives, les deux palais des Champs-Élysées, le pont Alexandre-III et l'aménagement de la grande perspective ouverte entre les Champs-Élysées et l'esplanade des Invalides. Il est difficile et il serait prématuré de chiffrer la valeur de ces acquisitions autrement que par leur prix de revient, notamment en ce qui concerne les palais des Champs-Élysées. On sait cependant déjà que le pont Alexandre-III représente une dépense de 6 millions 586,000 francs.

On conservera probablement aussi les belles serres de

la ville de Paris sur le Cour-la-Reine, la passerelle (qui est un véritable pont) du Palais des Armées de terre et de mer, et l'aménagement des quais de la Seine qui ont été transformés en ports droits, au lieu de ports de tirage inclinés, à l'occasion de l'Exposition.

Comme on ne peut faire sur ce sujet que de simples évaluations en l'état actuel, il serait téméraire de fixer des chiffres. Cependant en réunissant les dépenses constructives des palais des Champs-Élysées, du pont Alexandre-III, des serres et de la passerelle, on peut donner un chiffre approximatif et modéré de trente à trente-cinq millions de francs de constructions conservables ou conservées.

Ce n'est là, au reste, qu'un aperçu très sommaire de l'ensemble de ce compte important dont on aura, par la suite, tous les chapitres détaillés permettant des comparaisons statistiques et des évaluations précises.

\* \* \*

La Monnaie vient d'achever la frappe de la médaille commémorative du Congrès de Versailles qui a élu M. Emile Loubet président de la République.

Cette médaille a été commandée par les questures du Sénat et de la Chambre, et elle sera distribuée cette semaine à un certain nombre de membres du Parlement et, après janvier, à tous les autres.

C'est une belle œuvre d'art. Elle est signée de Henri Dubois et de Launay, un graveur qui n'expose jamais ses œuvres, mais qui cache un talent de premier ordre sous les sévères fonctions de chef du matériel du Palais-Bourbon.

Deux figures de femmes debout, drapées à l'antique, symbolisant la réunion des deux Chambres, se dirigent vers une tribune et déposent dans une urne leur bulletin de vote. Cette composition sobre, légère, décore l'avers où on lit : « République Française ».

Au revers, on voit l'Histoire graver cette inscription : « 18 février 1899. L'Assemblée nationale élit M. Loubet Président de la République. » Dans le bas, sur deux marches, un cartouche entouré de branches de chêne porte le nom du titulaire de la médaille.

\* \* \*

Fidèles à la tradition, les Parisiens ont joyeusement célébré Noël. Toute la nuit, sur les divers points de la capitale, dans les restaurants comme en famille, l'oie ou la dinde truffée ou bourrée de marrons ont été religieusement mangées. Des kilomètres de boudins ont été engloutis. Devant les portes des restaurants, aussi bien devant celles des grands établissements que devant celles des humbles marchands de vins, les trottoirs ont disparu sous des monceaux d'écaillés d'huitres et d'escargots.

A côté de la foule qui s'amuse, dans la nuit de Noël, il y a la foule qui prie. La messe de minuit a ses fidèles, et ils sont nombreux. Aussi les églises sont-elles envahies de très bonne heure par les amateurs de musique sacrée et par les fervents du culte. Beaucoup, la messe finie, vont réveiller en ville; mais la grande majorité rentre chez soi.

Des messes ont été célébrées dans toutes les églises de Paris. A Saint-Eustache, une fort belle messe du Frère et des Anges a été exécutée par un orchestre sous la direction de M. Steeman, maître de chapelle. Le « Jésus » de Gounod, et le « Noël » d'Adam, ont été interprétés par MM. Rolla, de l'Opéra, et Bouveil, baryton amateur. Au Sacré-Cœur de Montmartre les enfants de la maîtrise ont chanté le « Venez, divin Messie ».

Les enfants n'ont pas été oubliés dans cette journée. Noël, en effet, est la fête de l'enfance. Après les surprises du réveil : petits souliers surchargés de jouets, boîtes de bonbons, livres d'images, etc., dans certains quartiers de Paris ils ont été conviés à des fêtes enfantines.

Le comité de la Crèche Madeleine Brès, rue Nollet, a fait dresser un gigantesque arbre de Noël dans le gymnase Nicolas, rue de Rome. Cette petite fête a été suivie d'un bal, d'une séance de prestidigitation, et d'une tombola, autorisée spécialement par M. Lépine, préfet de police.

Dans le douzième arrondissement, l'Association amicale des anciens élèves de la rue d'Aligre a donné une fête analogue dans la salle des fêtes de la mairie. De nombreux jouets ont été distribués. Dans la matinée, les enfants nécessiteux du quartier ont reçu, outre des jouets, des vêtements de toute sorte.

Somme toute, la nuit du réveillon et la journée de Noël se sont fort bien passées, au grand contentement de chacun. La température a été clémente aux malheureux et aux petits marchands qui, durant toute la journée, ont eu de la peine à suffire aux nombreuses demandes de leurs clients.

\* \* \*

Le grand gala pour l'inauguration de la nouvelle Comédie-Française a eu lieu hier soir.

On a fait fête aux sociétaires retraités qui ont paru à la

cérémonie et à Coquelin cadet, qui, lui, au lever du rideau nous a récité joyeusement un prologue en prose.

Le public a acclamé M. Mounet-Sully, portant pour la première fois sa croix d'officier et M. de Féraudy, promu chevalier.

La salle était, cela va sans dire, d'une suprême élégance. Le Tout-Paris officiel, diplomatique, politique et mondain était présent. Le coup d'œil de cette salle de gala était absolument féérique : toilettes superbes rehaussées de bijoux magnifiques qui scintillaient de mille feux sous l'éclat du lustre et des globes électriques.

Nous voudrions pouvoir décrire ces brillantes toilettes, que portaient la signature de nos grands couturiers parisiens; malheureusement l'heure à laquelle nous quittons la Comédie-Française ne nous le permet pas. Nous devons nous borner à citer les noms des personnalités qui ont assisté à cette mémorable soirée d'inauguration.

Dans la grande avant-scène de gauche, le président de la République, M<sup>me</sup> Loubet, M. Paul Loubet, le général Dubois, secrétaire général de la maison militaire de la présidence, et M. Combarieu, directeur du cabinet civil.

Le roi des Belges, de passage à Paris, occupait la baignoire n° 2, qui était celle du duc d'Aumale. Le souverain était accompagné de la princesse Clémentine, sa fille; il a paru beaucoup s'intéresser à cette superbe solennité; il a fait demander plusieurs exemplaires de l'artistique programme de M. Luc-Olivier Merson, qu'il a trouvé ravissant.

Les membres du gouvernement occupaient des loges de balcon.

Reconnu, en outre, au bout de la loge :

Dans les avant-scènes et baignoires du rez-de-chaussée : M. Fallières, président du Sénat, et M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés; M. Grébauval, président du conseil municipal; général Davout, duc d'Auers-tædt, grand-chancelier de la Légion d'honneur, et duchesse d'Auers-tædt; général Brugère, généralissime; M. Roujon, directeur des beaux-arts; M. de Selves, préfet de la Seine; M. Lépine, préfet de police; MM. de Freycinet, Léon Bourgeois, Méline, Brisson, anciens présidents du conseil des ministres.

S. L.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Le chemin de fer suspendu d'Elberfeld.** — Le chemin de fer suspendu, dont un modèle figurait à l'Exposition de Vincennes, près du hall des chemins de fer, a été inauguré le 24 octobre par l'empereur d'Allemagne, entre Vohwinkel et Elberfeld, sur une longueur de 7 kilom. 5. Dans ce système, imaginé par M. Langen les wagons sont suspendus au-dessous des rails supportés eux-mêmes par des fermes en fer; dans le cas du chemin de Barmen à Vohwinkel, cette disposition était particulièrement avantageuse parce qu'elle a permis de placer la ligne au-dessus de la rivière Wupper sur une partie de son parcours.

La ligne complète s'étendra jusqu'à Barmen et aura une longueur totale de 13 kilom. 3; elle comporte 18 stations. Au-dessus de la rivière dont la largeur varie de 15 à 40 mètres, les supports de la voie viennent s'arc-bouter sur les deux rives; dans la partie sur route, ces supports prennent l'aspect de portiques successifs aux angles supérieurs arrondis; l'intervalle moyen entre ce support, dans le sens longitudinal, est de 30 mètres.

Chaque wagon est supporté par deux bâtis à deux roues placées dans le même plan longitudinal, de manière à rouler toutes deux sur le même rail; l'intervalle entre les deux essieux ainsi constitué est de 8 mètres. Chaque essieu est actionné par un moteur électrique d'une puissance maximum de 36 chevaux logé entre les deux roues de cet essieu. Le courant électrique, à la tension de 500 volts, est amené le long des voies. Chaque wagon offre 30 places assises et peut recevoir 50 personnes dont un tiers en 1<sup>re</sup> classe; actuellement les trains ne comptent qu'un wagon automoteur et un wagon d'attelage, mais les stations ont été aménagées pour permettre l'exploitation avec 4 wagons.

La vitesse commerciale a été fixée de 35 à 40 kilomètres à l'heure, correspondant à un vitesse maximum de 50 kilomètres. Les wagons sont pourvus de freins à air comprimé, de freins à tension, sans compter le freinage électrique, et dispositif adopté pour la suspension des wagons écarte tout danger de déraillement. Les voies sont du reste ininterrompues d'un bout à l'autre; aux extrémités, elles se raccordent par un arc de 8 mètres de

rayon, de sorte que les voitures circulent toujours dans le même sens. Le long de la ligne, les rayons des courbes sont en général de 90 mètres, il y en a cependant quelques-uns de 30 mètres seulement; quant aux pentes, elles ne dépassent pas 45 pour 1,000.

Le coût total d'installation, y compris l'équipement électrique et le matériel roulant, est évalué à 875,000 francs le kilomètre de ligne à double voie, dont 500,000 francs en moyenne pour la voie et ses supports. On ne compte pas que la ligne entière soit terminée avant août 1902.

**Découverte d'une comète.** — M. Giacobini, de l'Observatoire de Nice, vient de découvrir une nouvelle comète.

C'est le 21 décembre dernier que le jeune astronome a fait, à l'Observatoire de Nice, cette importante découverte.

La nouvelle comète Giacobini a une déclinaison de 22 degrés au-dessus de l'Équateur et son ascension droite est de 23 degrés.

**Les tramways électriques en Amérique et en Europe.** — D'après des documents statistiques officiels, la longueur totale des lignes de tramways électriques existant en Europe est encore relativement faible.

C'est ainsi, par exemple, que la ville de Londres, avec 6,500,000 habitants, possède un réseau de tramways de 110 kilomètres plus faible que celui de la ville de Cleveland (Ohio), dont la population ne dépasse pas 375,000 âmes.

Voici d'ailleurs comment cette statistique peut être résumée.

Longueur des lignes en kilomètres :

AMÉRIQUE		EUROPE	
Chicago.....	1.619	Berlin.....	435
Brooklyn.....	819	Londres.....	426
Philadelphie....	803	Paris.....	330
New-York City..	737	Vienne.....	266
Baltimore.....	625	Bruxelles.....	131
Cleveland.....	536	Amsterdam....	131
San Francisco...	414	St.-Petersbourg.	130
Washington....	251	Rome.....	29

## VARIÉTÉS

**Comment a fini le XVIII<sup>e</sup> siècle, 31 décembre 1800.**

Au moment où nous entrons dans un nouveau siècle, le xx<sup>e</sup>, il est peut-être amusant de jeter un rapide coup d'œil en arrière, de feuilleter les pages graves de l'histoire et celles plus frivoles des journaux et des magazines pour retrouver dans les menus faits de la vie courante les impressions d'il y a cent ans, et pour revivre les dernières minutes du xviii<sup>e</sup> siècle.

Il finissait au milieu de la crainte générale qu'inspirait un lendemain incertain...

Le ministère était composé :

*Intérieur*, maison du ci-devant Brissac, 92, rue de Grenelle, Lucien Bonaparte.

*Finances*, rue Neuve-des-Petits-Champs, Gaudin.

*Justice*, place Vendôme, Abrial.

*Police générale*, quai Voltaire, maison Juigné, Fonché.

*Relations extérieures*, rue du Bac, maison Galliffet, Ch. Maurice Talleyrand.

*Guerre*, rue de Varennes, Carnot.

*Marine*, rue de la Concorde, Forfait.

Bonaparte porte encore le costume théâtral de premier consul, mais il se prépare à jouer le rôle d'empereur et et les circonstances favorisent cette ambition du soldat de fortune.

La semaine précédente, le 24 décembre (3 Nivôse), à 10 heures du soir, le premier consul passait dans la rue St-Nicaise pour se rendre des Tuileries à l'Opéra; sa voiture escortée d'un piquet de la garde allait au grand trot. Tout à coup deux tonneaux de poudre éclatent. Sept personnes sont tuées, vingt-cinq blessées et quarante-six maisons endommagées.

C'est le fameux attentat de Nivôse.

Bonaparte par un hasard extraordinaire n'eut pas une seule blessure.

Pendant ce temps, Paris vaque à ses affaires habituelles; la vieille coutume du nouvel an a subsisté en dépit de calendrier révolutionnaire, et le 11 primidi de Nivôse an VIII n'en est pas moins pour tout le monde le 1<sup>er</sup> janvier. 1801.

On s'offre des souhaits, des compliments, des cadeaux, des souvenirs. On achète des almanachs nouveaux; il en est de très commodes qui n'ont rien à envier à nos spécimens actuels. Quelques-uns sont comme aujourd'hui des sortes de « bottins » indiquant les bureaux de poste, d'enregistrement, les noms des médecins, des ingénieurs, mentionnant les préfectures, le nombre des habitants, la superficie, la géographie et l'histoire des départements. Les tribunaux, les arrondissements forestiers, les principaux collèges avec les noms des professeurs attachés à chaque établissement, etc., tout ce que l'on peut désirer s'y trouve.

On souscrit à la gravure de David le *Triomphe de la République*. L'estampe se paie 12 francs pour les épreuves avec la lettre et 18 francs pour les épreuves avant la lettre. L'artiste a envoyé un petit prospectus aux mondains: « on souscrit chez David rue Pierre Sarrazin, 14. On est prié d'affranchir les lettres et l'argent... »

Les dames se préoccupent d'un poème de G. Legouvé, *Le Mérite des Femmes* qui vient de paraître et dont on parle beaucoup dans les salons.

L'auteur a vanté le dévouement des femmes, leurs soins courageux, il les a suivies dans les asiles ouverts à toutes les maladies, à toutes les infirmités et il dit que c'est à tort qu'on les accuse de timidité.

Sans aller chercher à Thèbes ou à Rome, l'exemple d'Antigone ou d'Eponine, il rappelle leur courage, leur héroïsme à l'époque de la Terreur, et tout naturellement, l'auteur est amené à citer le dévouement de M<sup>lle</sup> de Sombreuil, puis il termine par ces vers :

Les femmes, dût s'en plaindre une maligne envie,  
Sont ces fleurs, ornements du désert de la vie.  
Reviens de ton erreur, toi qui veux les flétrir,  
Sache les respecter autant que les chérir,  
Et si la voix du sang n'est point une chimère,  
Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère.

Les romanesques font acquisition d'un livre d'aventures arrivées dans le XIII<sup>e</sup> siècle, dit la notice, « du temps où le tribunal avait sa plus grande influence ». Ce livre c'est *L'Histoire des chevaliers des sept montagnes*.

Les professeurs et les gens graves, ont en librairie, les *Synonymes français*, par Diderot, d'Alembert et Jaucourt.

Les féministes — s'il en existait alors — pouvaient faire choix d'un volume publié chez Miradan, par Elisabeth de B..., *Les aveux de l'amitié*, titre prometteur.

L'année 1800 s'en va du reste assez gaiement, en dépit de l'attentat de la rue Saint-Nicaise. Au théâtre on joue la *Revue de l'an VIII*, de Dieulafoy et Armand Gouffé, dans laquelle les événements et les personnages en vue de l'année sont raillés, chansonnés, mis en couplets acerbes ou badins.

A l'Opéra on donne le fameux oratorio de Haydn, la *Création du monde*, qui a peu réussi, et que l'on parodie déjà sur les scènes du Vaudeville et de l'Opéra-Comique, où Vieillard fait représenter une folie-vaudeville le *Premier homme du monde ou la création du sommeil*.

— C'est la femme qu'on vous nomme.  
— Hélas, je le sais bien.  
— Et moi je suis un homme.  
— Hélas, je n'en sais rien.

chantent les deux partenaires, le *Gilles* qui représente Adam, et la *Femme* qui personnifie Eve.

Et les Parisiens s'amuse fort; ils veulent du reste à tout prix rire et se distraire; ils aiment l'esprit tout préparé et comme les journaux n'ont pas encore trouvé les « mots de la fin » imprimés chaque jour en tranche, on offre comme étrennes des recueils qui contiennent des traits humoristiques pour chaque jour de l'année. Un de ceux qui obtiennent le plus de succès est l'*Almanach particulier de M. de Bièvre*, faisant suite à sa galerie de calembours, troisième livraison aussi originale que les autres.

La veille du jour de l'an, le 31 décembre 10 nivôse, les églises organisent des cérémonies où l'on chante un *Te Deum* pour « remercier Dieu d'avoir sauvé la vie du premier Consul ».

En même temps on favorise une sorte de manifestation bonapartiste en ouvrant une souscription publique,

centralisée au ministère de l'intérieur, en faveur des victimes de la rue Saint-Nicaise. Tous les corps d'états souscrivent et les fonctionnaires se mettent en avant.

Les petits livres révolutionnaires précédant les pamphlets républicains, commencent à être en vente.

On s'arrache une sorte d'almanach, un minuscule fascicule intitulé: « Aneries révolutionnaires ou Balourdissana, Bêtisiana, etc., etc., publiés par deux conteurs anonymes A. P. L. ». Ce sont des anecdotes recueillies durant la période tourmentée, qui vient d'être traversée. Il y a des mots de clubs, d'assemblées de sans-culottes.

Le tout choisi, arrangé, dénaturé de manière à ridiculiser les révolutionnaires. Comme épithète, ces deux lignes :

Puissent-elles vous faire rire  
Autant qu'elles nous ont fait pleurer.

Les poètes tout comme aujourd'hui plaisaient sur les ennuis et les embarras du jour de l'an.

« Les vers ne sont pas très bons, mais l'intention y est tout de même » comme disait Geoffroy, le critique des *Débats*. Voici un des morceaux de ces poésies d'actualités, il est de Chazet.

Jour de l'an, jour de compliments,  
Jour d'embarras, jours de visites,  
Jour de vœux, jour de faux serments,  
Jour de mensonges et de visites,  
On se trompe en se caressant,  
La politesse est hypocrite;  
En se recherchant, on s'évite,  
Et l'on se mord en s'embrassant.  
C'est aussi le jour des étrennes,  
On donne on reçoit tour à tour:  
Et d'après les règles anciennes  
Papans, mamans, parrains, marraines,  
Se mettent en frais dans ce jour.

Puis l'auteur procède à sa distribution :

Aux charlatans pleins d'arrogance  
Je donne une botte de foin;  
A la justice une balance.  
On prétend qu'elle en a besoin;  
L'amour qu'on traite mal en France  
Va me fournir plus d'un cadeau.

A plus d'un moderne rimeur  
Je fais présent d'une grammaire,  
Il ne faut pas qu'un pauvre auteur  
Manque jamais du nécessaire.

Mais voyons, voyons à présent,  
Que vais-je donner à la France?  
Ah! pour la doter dignement  
Je n'ai ni l'or ni la puissance,  
Mais de l'Etat pour un moment  
Si jamais je tenais les rênes  
En lui donnant vite la paix  
Je suis sûr que tous les Français  
Seraient contents de leurs étrennes.  
Un siècle commence à nos yeux,  
Quels destins vont être les nôtres?  
Je n'en sais rien; formant des vœux  
Pour mes intérêts, pour les vôtres,  
Français, je veux tout pour le mieux,  
Je vous souhaite un siècle heureux  
Accompagné de plusieurs autres.

Un siècle heureux!

C'est ce que l'on nous souhaite aujourd'hui; puisse-t-il être meilleur que celui qui s'en va avec ses pages sanglantes, ses révolutions, ses guerres et ses deuils.

MARIE-LOUISE NÉRON.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 30 Décembre 1900

MARSEILLE, b. *Saint-Louis*, fr., c. Sammartin, briques.  
CANNES, yacht à vapeur, *Dauphin*, fr., c. Guignon, sur lest.

Départs du 23 au 30 Décembre

CANNES, yacht à vapeur, *Dauphin*, fr., c. Guignon, sur lest.  
SAINT-TROPEZ, b. *Saint-Louis*, fr., c. Sammartin, —

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Voyages à itinéraires facultatifs à coupons combinables de France aux Echelles du Levant (ou vice versa)

Des carnets de voyages à itinéraires facultatifs à coupons combinables de 1<sup>re</sup> 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes et de 300 kilomètres de parcours minimum par voie ferrée, sont délivrés, toute l'année, par toutes les gares P. L. M. pour effectuer des parcours sur le réseau P. L. M. ainsi que sur les lignes postales de Marseille aux Echelles du Levant desservies par les Messageries Maritimes. L'itinéraire de ces voyages,

établi au gré du voyageur, doit passer à l'aller et au retour, par Marseille, port d'attache de la Cie des Messageries Maritimes faisant le service des Echelles du Levant. (Alexandrie, Jaffa, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne. Les carnets (individuels ou collectifs) sont valables 120 jours Arrêts facultatifs. Faire la demande de carnet 5 jours avant le départ.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT d'un arrêt de condamnation inséré en exécution de l'article 551 du Code d'Instruction Criminelle.

Par arrêt en date du 27 décembre 1900, enregistré. Le nommé **FERRERO Joseph**, fils de Jean et de Marguerite BELLA, né à Lequio-Tanaro, province de Cuneo (Italie), le 9 décembre 1861, ci-devant tailleur d'habits à Monaco, actuellement sans domicile connu, Déclaré coupable de banqueroute frauduleuse, a été condamné, en vertu des articles 561 du Code de Commerce et 400 du Code Pénal, par contumace, à la peine de **six années de réclusion** et aux frais.

Pour extrait conforme, délivré à M. l'Avocat Général' Monaco, le 31 décembre 1900.

Vu au Parquet : *Le Greffier en Chef,*  
Pour l'Avocat Général, RAYBAUDI.  
Paul DE VILLENEUVE.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

MAISON MODÈLE

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris

Pour la fabrication des objets en bois d'olivier  
Souvenirs du pays

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS  
JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES  
PHOTOGRAPHIQUES. — CARTES POSTALES

FOURNITURES DE BUREAUX

PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — EVENTAILS

GANTS. — RUBANS. — VOILETTES

CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES  
CRAVATES. — CHAUSSURES FINES

OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES

ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS

ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Imprimerie de Monaco — 1901